

PHARMACODÉPENDANCE CHEZ UN SUJET AVEC TROUBLES PSYCHOLOGIQUES

Par Profil supprimé Postée le 05/04/2014 11:06

bonjour,
après avoir consommé de la codeine sous prescription médicale, j'ai pu faire un arrêt brutal 5 jours concluant je me suis fait marquer par mon médecin du tramadol.
je viens il y a quelques jours de passer une expertise bilan de mon trouble psychique.
j'en attends beaucoup pour adapter mon traitement et les modalités de ma prise en charge à l'hôpital de jour.
concernant le tramadol j'ai essayé l'arrêt brutal, ça a été un échec.
je suis allé voir un centre d'addictologie la seule option que l'on me propose c'est une hospitalisation de sevrage de 1 mois.
l'expertise que j'ai passée (bilan complet) n'existe que dans 2 centres dont marseille. on m'a demandé mon consentement pour pratiquer un génotype il y aurait un gène qui amoindrirait sensiblement l'efficacité des traitements psychotropes. si je ne souhaite pas être hospitalisé est-ce que vous croyez qu'un sevrage progressif à mon domicile peut marcher
cordialement,

Mise en ligne le 07/04/2014

Bonjour,
Le tramadol est un analgésique opioïde synthétique utilisé pour prévenir ou traiter la douleur modérée et/ou sévère. Il est classé dans la catégorie des antalgiques de niveau 2, comme la codéine et le dextropropoxyphène.
Il peut être utilisé pour la douleur aiguë (par exemple après une intervention chirurgicale) et la douleur chronique (comme dans une blessure au dos ou le cancer). L'arrêt de sa consommation par une personne qui en est devenue dépendante peut faire apparaître des symptômes liés à son manque variant entre les douleurs abdominales (spasmes coliques) et un état « dépressif » (perte d'entrain, pleurs, désintérêt pour la vie quotidienne...).

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le résultat de vos tests et les indications à en déduire.

Est-il nécessaire pour vous de suivre une cure « longue » ? Pouvez-vous arrêter progressivement à la maison ? A la lecture de vos précédentes questions nous pensons que vous avez tout intérêt à vous rapprocher de votre médecin qui pourra mieux vous renseigner et vous conseiller. La relation de confiance avec un médecin nous semble essentielle dans votre situation.

Bon courage et bien cordialement.
